



La saisie conservatoire d'une entreprise en liquidation amiable

Par **plebriquir**, le **05/09/2008** à **15:16**

Bonjour,

Je suis face à un problème de droit.

Une société de droit italien, en liquidation amiable, a fait l'objet d'une saisie conservatoire. En tant que défendeur de la société de droit italien, que puis-je faire?

Par **superve**, le **05/09/2008** à **20:08**

bonjour

Je ne comprend pas cette phrase, merci de bien vouloir détailler :

[citation]En tant que défendeur de la société de droit italien, que puis-je faire?[/citation]

De plus, votre description est un peu trop succincte pour qu'une réponse précise y soit apportée, si vous pouviez donc la détailler.

Merci d'avance